

COMPTE-RENDU

Réunion du Comité Syndical

DU 09 SEPTEMBRE 2021

Présents : Madame CHAPOULIE Françoise, Messieurs LECHAT J-Pierre, RIGAL Christian, DAVID J-Pierre, DUMOND Christian, POUCHOU Yves, LAFFAIRE André, MANIERE Christian, CHANOURDIE Patrick, LANOIR J-Noël, MAS Bernard, BARDOT Claude, ROUCHON Sébastien, MULLER J-Luc, SAULLE Georges, ROME J-Marie, CHIRIER J-Marc, DAURAT J-Pierre, LEYMARIE Daniel, YACINE Ali, POUGET J-Marc, COMBE Emmanuel, RATEAU Marc, DUPAS Eric, DELBOS Serge, CHARBONNEL Daniel, MOSQUERA Vincent, CHASSAGNARD Roger, TRAEN William, GRADOR J-Paul.

Ordre du jour :

- 1- Approbation du compte rendu du comité syndical du 1^{er} Juillet 2021
- 2- Désignation d'un secrétaire de séance
- 3- **ADMINISTRATION GENERALE**
 - Création d'un emploi de Gestionnaire Administration et Comptabilité Générale
 - Création d'un poste de Technicien territorial et d'un poste de Rédacteur territorial
- 4- **COMMUNICATION**
 - Retour sur le Carrefour des Collectivités
 - Concours Ecoloustics
- 5- **FINANCES**
 - Décisions modificatives Crédits FACE, programmes 2021
 - Décisions modificatives Secteurs de BRIVE et de la HAUTE VEZERE
 - Décisions modificatives Créances irrécouvrables
- 6- **TRANSITION ENERGETIQUE - MOBILITE DURABLE**
 - Retour sur la fréquentation des IRVE
- 7- **ELECTRIFICATION RURALE**
 - Conventions de Servitude
 - Répartition des Crédits du FACE, programme 2021
 - Actualités du FACE
- 8- **ECLAIRAGE PUBLIC**
 - Statistiques et Retours sur la marché EP 2018-2020
 - Contrat de Relance et de Transition Ecologique Xaintrie Val'Dordogne
- 9- Accueil du Tour de France société Fonroche (EP Solaire)
- 10- QUESTIONS DIVERSES

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Monsieur Ali Yacine est désigné secrétaire de séance.

MODIFICATION DE L'ORDRE DU JOUR

A rajouter :

- Election d'un représentant des communes urbaines au Bureau syndical.

APPROBATION DU PROCÈS VERBAL

Le compte rendu de la réunion du 1^{er} juillet 2021 n'a fait l'objet d'aucune observation. Le Comité Syndical l'approuve à l'unanimité.

CREATION D'UN EMPLOI DE GESTIONNAIRE ADMINISTRATION ET COMPTABILITE GENERALE

Le service administratif de la Fédération doit être conforté pour anticiper le départ, suite à mutation au 1^{er} décembre 2021, d'un agent.

Afin d'optimiser et structurer les missions du service, Monsieur le Président propose au Comité syndical la création d'un emploi administratif.

La fiche de poste sera la suivante :

Mission Gestion Financière

- Assurer la préparation budgétaire et le contrôle de l'exécution comptable pour l'ensemble des budgets : 1 budget principal et 19 budgets annexes (26 millions d'Euros) ;
- Garantir la fiabilité et la sécurité de l'ensemble de la procédure budgétaire et comptable ;
- Conseiller les élus et la Direction, être force de proposition en termes de solutions financières ;
- Animer une culture de dialogue de gestion ;
- Préparation des commissions finances, bureau et comité syndical pour le volet finance ;
- Rédaction des délibérations et actes administratifs en matière de finances ;
- Gérer la dette et la trésorerie ;
- Réaliser toute opération nécessaire dans les domaines financiers, comptables et budgétaires ;
- Mettre en œuvre la dématérialisation de la chaîne comptable ;
- Assurer une veille législative et réglementaire ;

Mission Ressources Humaines et Administration Générale

- En charge de la carrière, des paies, du recrutement, des formations de 9 agents ;
- Piloter la gestion administrative et statutaire ;
- Conseil et expertise juridique auprès du directeur ;
- Sécurisation des actes juridiques et procédures ;
- Pilotage des projets et des actions RH (comités techniques, évolution de la réglementation...),
- Contrôle et renfort sur la gestion de la paie des agents et déclarations mensuelles de données sociales ;
- Conseil sur la politique de prévention des risques professionnels ;
- Pilotage du dialogue social ;
- Convocation des membres aux différentes commissions et assemblée ;
- Assistance du Directeur lors de la préparation et des réunions des assemblées délibérantes
- Rédaction des comptes rendus des commissions et assemblée ;
- Rédaction des délibérations et actes administratifs suite aux décisions de l'assemblée délibérante.

Profil : Formation niveau Bac à Bac +2

Le Comité Syndical approuve, à l'unanimité, la création de cet emploi à compter du 1^{er} décembre 2021.

CREATION D'UN POSTE DE TECHNICIEN

Monsieur le Président informe le Comité Syndical qu'un agent a été inscrit, suite à sa réussite au concours, sur la liste d'aptitude donnant accès au grade de Technicien territorial.

Dans le cadre des lignes directrices de gestion établies par arrêté n° 2021-01 du 8 février 2021, tout agent réussissant à un concours ou inscrit sur liste d'aptitudes sera nommé dans le grade.

Les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant, conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984.

Monsieur le Président propose donc, pour répondre aux nécessités du service, la création d'un emploi de Technicien territorial.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité la création de ce poste à temps complet, à compter du 10 novembre 2021.

CREATION D'UN POSTE DE REDACTEUR TERRITORIAL

Monsieur le Président informe le Comité Syndical qu'un agent a été inscrit sur la liste d'aptitude, au titre de la promotion interne, au grade de rédacteur territorial.

Dans le cadre des lignes directrices de gestion établies par arrêté n° 2021-01 du 8 février 2021, tout agent réussissant à un concours ou inscrit sur liste d'aptitudes sera nommé dans le grade.

Les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant, conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984.

Monsieur le Président propose donc, pour répondre aux nécessités du service, la création d'un emploi de Rédacteur territorial.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité la création de ce poste à temps complet, à compter du 10 octobre 2021.

POINT SUR LE RECRUTEMENT SUR LE POSTE DE TECHNICIEN ENERGIE-MOBILITE DURABLE

Monsieur BARTHUEL indique que la FDEE 19 a reçu 7 candidatures. Après une première analyse, 5 candidats ont été retenus pour un entretien qui aura lieu le 20 septembre en présence du Président et des deux présidents des commissions concernées, Monsieur Marc RATEAU et Monsieur Laurent DARTHOU. Chaque membre du jury aura une grille de notation. En fonction des critères, il en ressortira un classement.

Aucun des candidats ne sont issus de la fonction publique.

RETOUR SUR LES TRAVAUX AU SIEGE DE LA FDEE 19

Les travaux ont commencé. Pour le moment, les délais sont respectés.

Le lot Charpente-Ossature va débuter fin septembre, comme convenu au planning.

ELECTION D'UN REPRESENTANT DES COMMUNES URBAINES AU BUREAU SYNDICAL

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée que la commune d'Allasac est passée en régime rural sur l'ensemble de son territoire et est rattachée au secteur d'Ayen. De ce fait, elle perd ses deux délégués au comité syndical. Monsieur DAVID, délégué de la commune d'Allasac, ne peut plus représenter les communes urbaines au sein du Bureau syndical.

L'article 22 du Règlement Intérieur prévoit un bureau constitué de 24 membres y compris le président dont 3 représentants les communes « urbaines » non rattachées à un Secteur. Il indique, conformément aux statuts que les membres du bureau doivent être représentatif de l'ensemble des secteurs et comprendre des représentants des communes isolées.

Par conséquent, Monsieur le Président propose au Comité Syndical de procéder à l'élection d'un nouveau représentant des communes urbaines au Bureau syndical après appel à candidature.

La liste des candidats est la suivante : Monsieur FAUGERES Gérard

Le résultat du vote est le suivant :

- Monsieur FAUGERES Gérard élu à 30 voix pour, 0 contre et 0 abstentions.

Monsieur DUMOND rappelle la procédure à suivre lorsqu'un délégué de secteur démissionne de son conseil municipal :

Le conseil municipal doit délibérer pour désigner un nouveau représentant à la FDEE 19.

Le comité de secteur doit élire 3 nouveaux délégués au comité syndical de la FDEE19 qui validera la mise en place de ce nouveau comité de secteur.

Dans tous les cas, lorsqu'une commune élit de nouveaux délégués à la FDEE 19, ne pas oublier d'envoyer une copie de la délibération à nos services pour information et mise à jour de nos fichiers.

De même, une commune nouvelle doit élire de nouveaux délégués.

RETOUR SUR LE CARREFOUR DES COLLECTIVITES

La FDEE avait un stand dédié sur cette manifestation.

Le bilan est positif, beaucoup de monde est passé sur le stand. Nous avons eu des remarques concernant le manque de retour de ce qui se passe en réunion de secteur. Les informations ne remontent pas en mairie.

Des rendez-vous ont été pris avec les maires concernant l'éclairage public.

Le cout global des dépenses s'élève à 5 694 € dont 2 413 € de dépenses liées à la manifestation proprement dite.

Monsieur Yacine souligne le travail réalisé par les agents de la FDEE 19, avec une attention particulière à Camille et Thomas pour leur implication avec la création par exemple du film projeté sur le stand.

CONCOURS ECOLOUSTICS

Tous les documents ont bien été transmis au DASEN le 2 septembre qui envoie les dossiers aux écoles du département à destination des CM1 et CM2.

Fin septembre, un point sera réalisé pour examiner les premiers retours.

Un jury devra être constitué au sein de la FDEE pour évaluer les candidatures. Il statuera en avril.

Le gagnant devra être désigné fin avril pour participer au concours national à la FNCCR.

Les élèves doivent réaliser un film, une bande dessinée ou autre sur le thème de la transition écologique.

DECISIONS MODIFICATIVES - Ajustements crédits du FACE - Programmes 2021

Secteur	Dépenses		Recettes	
ARGENTAT	023	Virement section inv		
	61523	Voies et Réseaux		
	Total Fonctionnement		0,00	0,00
	23151	Prog FACE AB 2020		021 Virement section fonct
	23151			27621 TVA
	23151			1328 Subv FACE AB 2020
	27622	TVA (Opér d'ordre)		23152 Travaux (Opér d'ordre)
Total Investissement		0,00	0,00	
AYEN	023	Virement section inv		
	61523	Voies et Réseaux		
	Total Fonctionnement		0,00	0,00
	23151	Prog FACE AB 2020		021 Virement section fonct
	23151	Prog FACE S 2020		27621 TVA
	23151	Prog FACE S' 2020		1328 Subv FACE AB 2020
	23151	Prog FACE C 2020		1328 Subv FACE S 2020
	27622	TVA (Opér d'ordre)		1328 Subv FACE S' 2020
				1328 Subv FACE C 2020
			23152 Travaux (Opér d'ordre)	
Total Investissement		0,00	0,00	
BMT	023	Virement section inv	26 000,00	
	61523	Voies et Réseaux	-26 000,00	
	Total Fonctionnement		0,00	0,00
	23151	Prog FACE AB 2021	81 600,00	021 Virement section fonct 26 000,00
	23151	Prog FACE S 2021	74 400,00	27621 TVA 26 000,00
	27622	TVA (Opér d'ordre)	26 000,00	1328 Subv FACE AB 2021 54 400,00
				1328 Subv FACE S 2021 49 600,00
				23152 Travaux (Opér d'ordre) 26 000,00
Total Investissement		182 000,00	182 000,00	

BEAULIEU	023	Virement section inv	25 300,00			
	61523	Voies et Réseaux	-25 300,00			
	Total Fonctionnement		0,00			0,00
	23151	Prog FACE AB 2021	19 800,00	021	Virement section fonct	25 300,00
	23151	Prog FACE C 2021	102 000,00	27621	TVA	25 300,00
	23151	Prog FACE S 2021	30 000,00	1328	Subv FACE AB 2021	13 200,00
	27622	TVA (Opér d'ordre)	25 300,00	1328	Subv FACE C 2021	68 000,00
				1328	Subv FACE S 2021	20 000,00
				23152	Travaux (Opér d'ordre)	25 300,00
	Total Investissement		177 100,00			177 100,00
BEYNAT	023	Virement section inv	17 545,00			
	61523	Voies et Réseaux	-17 545,00			
	Total Fonctionnement		0,00			0,00
	23151	Prog FACE AB 2021	60 000,00	021	Virement section fonct	17 545,00
	23151	Prog FACE S 2021	23 100,00	27621	TVA	23 850,00
	23151	Prog FACE C 2021	60 000,00	1328	Subv FACE AB 2017	6 305,00
				1328	Subv FACE AB 2021	40 000,00
				1328	Subv FACE C 2021	40 000,00
				1328	Subv FACE S 2021	15 400,00
	27622	TVA (Opér d'ordre)	23 850,00	23152	Travaux (Opér d'ordre)	23 850,00
Total Investissement		166 950,00			166 950,00	
EGLETONS	023	Virement section inv	56 000,00			
	61523	Voies et Réseaux	-56 000,00			
	Total Fonctionnement		0,00			0,00
	23151	Prog FACE AB 2021	55 000,00	021	Virement section fonct	56 000,00
	23151	Prog FACE S 2021	220 000,00	27621	TVA	48 000,00
	23151	Prog FACE AB 2018	26 000,00	23152	Travaux (Opér d'ordre)	48 000,00
	27622	TVA (Opér d'ordre)	48 000,00	1328	Subv FACE AB 2021	34 000,00
				1328	Subv FACE S 2021	146 000,00
				1328	Subv FACE AB 2018	17 000,00
	Total Investissement		349 000,00			349 000,00
HAUTE VEZERE	023	Virement section inv	36 920,00			
	61523	Voies et Réseaux	-36 920,00			
	Total Fonctionnement		0,00			0,00
	23151	Prog FACE AB 2021	104 400,00	021	Virement section fonct	36 920,00
	23151	Prog FACE C 2021	117 400,00	27621	TVA	36 980,00
	23151			23152	Travaux (Opér d'ordre)	36 980,00
	27622	TVA (Opér d'ordre)	36 920,00	1328	Subv FACE AB 2021	69 600,00
				1328	Subv FACE C 2021	78 300,00
	Total Investissement		258 720,00			258 780,00
	LRC	023	Virement section inv	16 680,00		
61523		Voies et Réseaux	-16 680,00			
Total Fonctionnement		0,00			0,00	
23151		Prog FACE C 2021	100 000,00	021	Virement section fonct	16 680,00
23151				27621	TVA	16 660,00
27622		TVA (Opér d'ordre)	16 660,00	23152	Travaux (Opér d'ordre)	16 660,00
				1328	Subv FACE C 2021	66 660,00
Total Investissement		116 660,00			116 660,00	
LARCHE	023	Virement section inv	21 080,00			
	61523	Voies et Réseaux	-21 080,00			
	Total Fonctionnement		0,00			0,00
	23151	Prog FACE AB 2021	105 480,00	021	Virement section fonct	21 080,00
	23151	Prog FACE S 2021	21 000,00	27621	TVA	21 080,00
	23151			1328	Subv FACE AB 2021	70 320,00
	27622	TVA (Opér d'ordre)	21 080,00	1328	Subv FACE S 2021	14 000,00
			23152	Travaux (Opér d'ordre)	21 080,00	
Total Investissement		147 560,00			147 560,00	

MERCOEUR	023	Virement section inv	700,00			
	61523	Voies et Réseaux	-700,00			
	Total Fonctionnement		0,00			0,00
	23151	Prog FACE AB 2021	4 200,00	021	Virement section fonct	700,00
	23151	Prog FACE S 2021		27621	TVA	700,00
	27622	TVA (Opér d'ordre)	700,00	1328	Subv FACE AB 2021	2 800,00
				23152	Travaux (Opér d'ordre)	700,00
	Total Investissement		4 900,00			4 900,00
MEYSSAC	023	Virement section inv	42 389,50			
	61523	Voies et Réseaux	-42 389,50			
	Total Fonctionnement		0,00			0,00
	23151	Prog FACE AB 2018	26 500,00	021	Virement section fonct	42 389,50
	23151	FACE AB 2021	127 757,00	27621	TVA	42 389,50
	23151	FACE S 2021	45 000,00	23152	Travaux (Opér d'ordre)	42 389,50
	231514	FACE C 2021	55 080,00	1328	Subv FACE AB 2018	17 666,67
	27622	TVA (Opér d'ordre)	42 389,50	1328	Subv FACE AB 2021	85 171,33
				1328	Subv FACE S 2021	30 000,00
				1328	Subv FACE C 2020	36 720,00
Total Investissement		296 726,50			296 726,50	
ORGNAC	023	Virement section inv	20 034,27			
	61523	Voies et Réseaux	-20 034,27			
	Total Fonctionnement		0,00			0,00
	23151	Prog FACE AB 2021	47 205,60	021	Virement section fonct	20 034,27
	23151	Prog FACE S 2021	42 000,00	27621	TVA	20 034,27
	23151	Prog FACE S 2018	12 000,00	23152	Travaux (Opér d'ordre)	20 034,27
	23151	FACE AB 2018	19 000,00	1328	Subv FACE AB 2021	31 470,40
	27622	TVA (Opér d'ordre)	20 034,27	1328	Subv FACE S 2021	28 000,00
				1328	Subv FACE AB 2018	8 000,00
				1328	Subv FACE S 2021	12 666,66
Total Investissement		140 239,87			140 239,87	
SAINTE FEREOLE	023	Virement section inv	23 820,00			
	61523	Voies et Réseaux	-23 820,00			
	Total Fonctionnement		0,00			0,00
	23151	Prog FACE AB 2021	136 800,00	021	Virement section fonct	23 820,00
	23151	Prog FACE S 2021	6 120,00	27621	TVA	23 820,00
	23151	Prog AUTO 2021	-20 000,00	23152	Travaux (Opér d'ordre)	23 820,00
	23151	FACE AB 2019	20 000,00	1328	Subv FACE AB 2021	91 200,00
	27622	TVA (Opér d'ordre)	23 820,00	1328	Subv FACE S 2021	4 080,00
				1328	Subv FACE AB 2029	13 300,00
			1328	AUTO 2021	-13 300,00	
Total Investissement		166 740,00			166 740,00	
SAINTE PRIVAT	023	Virement section inv	47 475,00			
	61523	Voies et Réseaux	-47 475,00			
	Total Fonctionnement		0,00			0,00
	23151	Prog FACE AB 2021	211 920,00	021	Virement section fonct	47 475,00
	23151	Prog FACE S 2021	72 930,00	27621	TVA	47 475,00
	27622	TVA (Opér d'ordre)	47 475,00	23152	Travaux (Opér d'ordre)	47 475,00
				1328	Subv FACE AB 2021	141 280,00
			1328	Subv FACE S 2021	48 620,00	
Total Investissement		332 325,00			332 325,00	
SEILHAC	023	Virement section inv	35 800,00			
	61523	Voies et Réseaux	-35 800,00			
	Total Fonctionnement		0,00			0,00
	23151	Prog FACE C 2021	107 400,00	021	Virement section fonct	35 800,00
			1328	subv FACE C 2021	71 600,00	
Total Investissement		107 400,00			107 400,00	

TULLE	023	Virement section inv	36 700,00			
NORD	61523	Voies et Réseaux	-36 700,00			
	Total Fonctionnement		0,00			0,00
	23151	Prog FACE AB 2021	211 200,00	021	Virement section fonct	36 700,00
	23151	Prog FACE S 2021	9 000,00	27621	TVA	36 700,00
	27622	TVA (Opér d'ordre)	36 700,00	23152	Travaux (Opér d'ordre)	36 700,00
				1328	Subv FACE AB 2021	140 800,00
			1328	Subv FACE S 2021	6 000,00	
Total Investissement		256 900,00				256 900,00
TULLE	023	Virement section inv	8 950,00			
SUD	61523	Voies et Réseaux	-8 950,00			
	Total Fonctionnement		0,00			0,00
	23151	Prog FACE AB 2021	53 700,00	021	Virement section fonct	8 950,00
	23151			27621	TVA	8 950,00
	27622	TVA (Opér d'ordre)	8 950,00	23152	Travaux (Opér d'ordre)	8 950,00
				1328	Subv FACE AB 2021	35 800,00
Total Investissement		62 650,00				62 650,00

DECISIONS MODIFICATIVES - Virement de crédits

Secteur	Diminution			Augmentation		
BRIVE	61523	Voies et Réseaux	100,00	6541	Créances irrécouvrables	100,00
	Total Fonctionnement		100,00			100,00
	023	Virement section inv	304,54	6811	Dotations aux amort	304,54
HAUTE VEZERE	Total Fonctionnement		304,54			304,54
	021	Virement section fonct	304,54	2804411	Amort biens mobiliers	304,54
	Total Investissement		304,54			304,54

RETOUR SUR LA FREQUENTATION DES IRVE

Pour la période du 3^{ème} trimestre 2021, les bornes ont bien fonctionné.

La borne d'Egletons est arrivée en deuxième position sur le territoire de la Nouvelle Aquitaine avec 303 charges sur la période, la borne d'Uzerche, arrivée 4^{ème}, en a réalisé 288.

Si on regarde la charge moyenne par point de charge, nous sommes en deuxième position sur le territoire régional avec une moyenne d'une heure par charge.

Période d'Analyse
1 juil. 2021 - 7 sept. 2021



Numéro MAT



Disponibilité Globale (sur la période sélectionnée)



Disponibilité
90%

Défaut
3%

Hors Com
6%

Client	Nb Bornes	Nb PNC	Taux de Disponibilité	Taux de Disponibilité	Taux de Défaut	Taux Hora Communication	Taux de Communication	Nb Charges	Durée Moy De Charge	Charges Moy Par PNC	Nb Charges Moy par Jour	Taux Occupation	Taux de Charge	Durée Totale En Charge	Consommation KWh	Energie Moy Par Charge
MOBIVE	785	1449	9,54%	90,46%	3,16%	6,38%	93,62%	31889	04:05:23	18,44	468,96	5,49%	1,8%	55925:59:55	585973,22	18,37

Disponibilité Par Syndicat (sur la période sélectionnée)

Parc	Nb Bornes	Nb PNC	Taux de Disponibilité	Taux de Disponibilité	Taux de Défaut	Taux Hora Communication	Taux de Communication	Nb Charges	Jours Moy De Charge	Charges Moy Par PNC	Nb Charges Moy par Jour	Taux Occupation	Taux de Charge	Durée Totale En Charge	Consommation KWh	Energie Moy Par Charge
MOBIVE-SDEE033	166	324	4,46%	95,54%	1,16%	3,3%	96,7%	7474	06:23:14	21,54	109,91	6,58%	1,93%	11156:34:23	141460,14	18,93
MOBIVE-SDEFA04	130	259	5,02%	94,98%	1,93%	3,09%	96,91%	5581	05:20:38	21,55	82,07	6,24%	1,97%	8603:30:55	94050,05	16,85
MOBIVE-TE47	105	204	5,43%	94,57%	1,04%	4,39%	95,61%	2762	04:03:40	12,79	40,62	3,3%	1,01%	3704:52:07	32479,49	19
MOBIVE-SYDEC40	91	198	11,58%	88,42%	3,33%	8,25%	91,75%	5176	02:53:15	19,17	76,12	9,63%	2,49%	11204:55:58	102660,99	19,83
MOBIVE-SDE24	149	293	11,92%	88,08%	3,31%	8,61%	91,39%	5354	03:20:11	17,38	78,74	5,79%	2,13%	10906:32:28	85923,08	16,05
MOBIVE-SDEG16	76	138	11,99%	88,01%	7,77%	4,21%	95,79%	981	02:07:57	6,25	14,43	0,81%	0,54%	2578:45:11	18163,54	18,52
MOBIVE-FDEE19	25	50	15,58%	84,42%	0,13%	15,46%	84,34%	1234	01:59:43	24,69	18,15	2,61%	0,99%	931:43:14	25674,78	20,81
MOBIVE-SDEER17	24	34	22,54%	77,46%	5,77%	16,77%	83,23%	3316	01:13:39	32,51	49,76	8,08%	3,92%	6719:57:42	65256,32	19,68
MOBIVE-SCHV97	9	9	23,49%	76,51%	0,01%	23,48%	76,52%	11	01:55:05	0,55	0,26	0,23%	0,09%	19:06:57	204,83	18,62

Monsieur GRADOR demande si les 3 bornes posées précédemment par la commune rentrent dans le comptage. Monsieur BARTHUEL indique qu'elles seront intégrées avant la fin de l'année.

Pour le déploiement à venir, il faut rester prudent et voir l'évolution sur une plus longue période sachant que les bornes n'ont que très rarement deux véhicules en charge simultanément.

Monsieur LEYMARIE souligne que les aires d'autoroute ont également leurs installations mais le coût d'une charge est très cher. De plus, durant le temps de charge, les utilisateurs n'ont rien à faire contrairement aux bornes installées dans les villages où les personnes bénéficient de multiples attractions (culturelle, économique, gastronomique ...).

Monsieur LECHAT ajoute que les grandes enseignes proposent des charges gratuites. Il faut donc suivre leur déploiement.

Monsieur BARTHUEL indique que ces dernières souffrent d'un problème de maintenance.

Monsieur CHASSAGNARD se demande s'il est judicieux de poser des bornes dans les parkings fermés car les voitures électriques peuvent prendre feu.

Monsieur DUMOND était présent au Salon de la mobilité. Les nouveaux textes ont été présentés stipulant l'obligation d'installer des bornes dans les immeubles de copropriété.

Dans le cadre de l'appel à manifestation du Plan de Relance FACE, nous avons déposé un dossier de candidature pour la mise en place de bornes de recharge 22 kVA.

La mission FACE nous a octroyé une subvention de 87 200 € pour un montant de travaux de 109 000 € HT. Les travaux doivent être engagés avant le 31 décembre 2021.

Face à l'interrogation concernant les frais engendrés pour ces installations, une présentation du coût global de fonctionnement et d'investissement sera présentée lors d'une prochaine réunion.

Monsieur BARTHUEL fait le point sur la fréquentation des 25 bornes de la FDEE 19.

Le nombre de charges s'élève à 1 686 pour une consommation totale de 35 659 kWh.

SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE

Monsieur DUMOND indique qu'il convient de donner une réponse aux Syndicats de la Haute-Vienne et de la Creuse.

Compte tenu des sommes à mettre sur la table pour adhérer à la SEM et rattraper l'année N-1, il propose de ne pas donner suite.

Monsieur LEYMARIE prend acte mais remarque que partout, la transition énergétique prend de l'importance. Nous n'en sommes qu'au début, il faut avoir une vue à long terme.

Monsieur RATEAU partage ce point de vue à un détail près, il est scandaleux que des terres agricoles de grande qualité soient utilisées pour faire du photovoltaïque. Dans notre pays, il y a suffisamment de terrains inutilisables pour y implanter ce genre d'installation.

A terme, il y aura certainement un besoin. Mais la question du jour est de savoir si la FDEE 19 adhère ou non à la SEM de la Haute-Vienne et de la Creuse.

Il existe déjà deux SEM en Corrèze, il sera toujours possible à l'avenir de s'orienter vers elles si besoin.

Monsieur YACINE regrette que la question du retour sur investissement n'ait pas été abordée. Monsieur BARTHUEL indique que sans projet, il n'est pas possible de faire une quelconque étude.

Monsieur ROME fait remarquer qu'il ne faut pas perdre de vue la raison d'être primaire de la FDEE 19 qui est l'électrification rurale.

ACHAT DE TERRAINS

- Commune de Lubersac, lieu dit La Rochette (2015) : acquisition d'un terrain d'une superficie d'environ 9 m² à prélever sur la parcelle n°79 - section CE, destiné à l'installation d'un poste de transformation (type PRCS). Il sera cédé pour 150,00 euros.

CONVENTION DE SERVITUDE

- Commune de Saint-Germain-Les-Vergnes : convention d'occupation et de servitude d'un terrain d'une superficie d'environ 20 m² à prélever sur la parcelle n°1351 - section B, destiné à l'installation d'un poste de transformation moyennant une indemnité versée au propriétaire de 0,00 euros.

- Commune de Mansac (2017) : convention d'occupation et de servitude d'un terrain d'une superficie d'environ 12 m² à prélever sur la parcelle n°108 - section ZM, destiné à l'installation d'un poste de transformation moyennant une indemnité versée au propriétaire de 0,00 euros.
- Commune de Perpezac-le-Blanc (2017) : convention d'occupation et de servitude d'un terrain d'une superficie d'environ 9 m² à prélever sur la parcelle n°606 - section C, destiné à l'installation d'un poste de transformation type PRCS moyennant une indemnité versée au propriétaire de 0,00 euros.
- Commune de Brive (2017) : convention d'occupation et de servitude d'un terrain d'une superficie d'environ 18 m² à prélever sur la parcelle n°61 - section ZB, destiné à l'installation d'un poste de transformation moyennant une indemnité versée au propriétaire de 0,00 euros.

Parmi ces conventions, il apparait des conventions de servitude anciennes retrouvées dans les archives et qui n'avaient pas été enregistrées.

Deux étudiants ont été embauchés cet été pour traiter et archiver les conventions de passage. Ils ont travaillé 3 semaines chacun et traité 12 230 conventions au total.

PRESENTATION DU PROGRAMME FACE 2021 - REPARTITION DES CREDITS

Monsieur BARTHUEL présente la répartition des crédits du FACE - 2021

SIE	FACE AB Extension		FACE AB Renforcement	FACE S	Intitulés des AFFAIRES (FACE C et ART 8)	FACE C	ART 8	
	Extension	Renforcement						
ARGENTAT	40 200,00 €		51 600,00 €		SANT CHAMANT - HTA La Vergnere		88 800,00 €	180 600,00 €
AYEN			102 600,00 €	77 400,00 €	ROSIERS DE JULLAC - Le Bourg	133 320,00 €		313 320,00 €
BEAULIEU	19 800,00 €			30 000,00 €	QUEYSSAC-LES-VIGNES - Village de Goudeaux	102 000,00 €		151 800,00 €
BEYNAT	30 000,00 €		30 000,00 €	23 100,00 €	ALBIGNAC - Flaugeat bas T1	60 000,00 €		143 100,00 €
BMT			81 600,00 €	74 400,00 €				156 000,00 €
BRIVE			131 040,00 €	18 000,00 €	TURENNE - HTA Parc de Loisirs		108 000,00 €	257 040,00 €
EGLÉTONS		13 800,00 €	37 560,00 €	219 600,00 €	LAFAGE-SUR-SOMBRE - HTA Le Bourg		106 800,00 €	377 760,00 €
HAUTE VEZERE			104 400,00 €		MASSERET - Les Bertranges T1	117 389,60 €		221 789,60 €
LARCHE	48 000,00 €		57 480,00 €	21 000,00 €	CHARTRIER-FERRIERE - HTA Les Borderies		98 400,00 €	224 880,00 €
LA ROCHE CANILLAC					GROS-CHASTANG - Vieux Bourg T1	100 000,00 €		100 000,00 €
LUBERSAC			169 800,00 €	110 400,00 €				280 200,00 €
MERCOEUR			79 200,00 €		ALTILLAC - HTA Le Veyrou		136 800,00 €	216 000,00 €
MEYSSAC	48 000,00 €		79 756,80 €	45 000,00 €	COLLONGES-LA-ROUGE - Route du Ponchet	55 080,00 €		227 836,80 €
ORGNAC		47 205,60 €		42 000,00 €				89 205,60 €
SAINTE FEREOLE	36 000,00 €		100 800,00 €	6 120,00 €				142 920,00 €
SEILHAC					SEILHAC - Rue de la Brégaude	107 400,00 €		107 400,00 €
TULLE NORD			211 200,00 €	9 000,00 €	SAINTE GERMAIN-LES-VERGNES - HTA Salle Polyvalente		124 800,00 €	345 000,00 €
TULLE SUD	18 900,00 €		34 800,00 €		LAGUENNE-SUR-AVALOUZE - La Maison Rouge T1		146 400,00 €	200 100,00 €
MONTANT TTC	240 900,00 €	61 005,60 €	1 483 756,80 €	748 950,00 €		675 189,60 €	810 000,00 €	4 019 802,00 €

Monsieur BARTHUEL rapporte la remarque du représentant du secteur d'Orgnac qui déplore la faible enveloppe qui lui est attribuée par rapport à l'importance du secteur. Les enveloppes étant ce qu'elles sont, il est difficile de contenter tout le monde, il faut faire des choix.

Monsieur BARTHUEL précise que ce secteur a bénéficié d'enveloppes importantes les années passées.

ACTUALITES DU FACE

BERCY demande à la Mission FACE de moduler les taux de subvention des programmes FACE.

Actuellement, tous les programmes FACE sont abondés à hauteur de 80 % des travaux HT.

L'enveloppe nationale serait conservée mais avec une baisse du taux.

La dotation du sous-programme « Extension » se ferait en fonction des besoins.

La mission FACE doit faire des propositions, un groupe de travail a été créé au sein de la FNCCR en concertation avec Monsieur EYSSERIC, Chef de la Mission pour valider ces propositions.

Beaucoup de syndicats d'énergie sont contre cette modulation et baisse du taux car les communes ne doivent pas pâtir financièrement de cette demande car ce sont elles qui vont financer le manque à gagner.

Le risque est que la sélection des dossiers retenus, suite au recensement des besoins, ne soit pas transparent.

ECLAIRAGE PUBLIC

- Point sur la fin du marché 2018-2020 : il reste encore 4 affaires qui ne sont pas soldées. Il convient donc d'insister sur la production des factures dès la fin des travaux.
Pour faire un point sur ce marché, le montant des travaux réalisés HT s'élève à 4 180 050 € dont 226 750 € de MOE.
Les communes ont participé au financement à hauteur de 2 073 304 €.
Le Département a apporté une subvention de 5 600 € qui correspond à un reliquat de l'ancien marché 2016-2017.
- Contrat de relance et de transition écologique : La convention cadre est déjà signée. Il convient de signer la convention financière entre l'Etat, la Com Com Xaintrie Val'Dordogne et la FDEE 19 qui nous accorde 85 570 € de subvention pour un montant de travaux d'éclairage public à engager avant fin 2021 de 172 800 €.
3 secteurs sont concernés, Argentat, Mercoeur et Saint Privat. Les crédits alloués seront équilibrés sur ces 3 secteurs :
 - * Rénovation de 55 armoires sur 97
 - * Rénovation de 123 luminaires sur 1 399
 - * Pour un reste à charge pour chaque secteur de 14 400 €

Le Comité syndical, à l'unanimité, autorise le Président à signer cette convention financière.
- Tour de France de la société FONROCHE : la société FONROCHE sera présente à Laguenne le 27 septembre pour présenter ses produits.
Une invitation sera adressée à chaque commune. Deux personnes (élu, employé...) par commune peuvent venir avec présentation du pass sanitaire obligatoire.

QUESTIONS DIVERSES

- Il a été demandé de faire produire des gilets fluos pour les représentants de secteur qui vont sur les chantiers.
Si tout le monde est d'accord, ceux-ci vont être réalisés avec le logo de la FDEE 19 et des gilets seront distribués par secteur.
- Monsieur LEYMARIE présente un courrier d'une commune de son secteur qui sollicite la FDEE 19 pour financer l'enfouissement de la fibre sur une distance de 100 mètres dans son Bourg.
Monsieur DUMOND tranche clairement, la FDEE 19 n'a pas la compétence Télécommunication. Nous avons uniquement la possibilité d'enfouir les réseaux Télécommunication en coordination lorsqu'il s'agit d'un projet d'enfouissement ER et que le Télécom est présent sur nos supports.
Dans ce cas présent, la Com Com Xaintre Val'Dordogne n'a pas transféré la compétence à Dorsal. Ce sont donc les communes qui ont la compétence.
Monsieur BARTHUEL indique qu'une convention est en cours d'élaboration avec DORSAL pour mutualiser les extensions. Dorsal et Orange fourniraient les gaines qui seraient posées en même temps que le réseau ER.

La séance est levée à 15 h 50.

Le Président,

Christian DUMOND

Le Secrétaire de séance,

Ali YACINE